



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration  
Session annuelle  
Rome, 21-25 juin 2021

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 25 mai 2021

WFP/EB.A/2021/7-B/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable

### Contexte

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).
2. L'évaluation a consisté à examiner le positionnement stratégique du PAM concernant l'alimentation scolaire et à comparer les résultats obtenus entre 2014 et 2020 aux objectifs définis dans sa politique en matière d'alimentation scolaire. Il s'agissait de savoir dans quelle mesure le PAM est bien placé et dispose des moyens nécessaires pour exécuter son programme d'activités relatif à l'alimentation scolaire, et de chercher à appréhender les facteurs qui favorisent ou qui freinent les progrès.
3. Les huit recommandations font écho aux principales conclusions de l'évaluation, notamment à des aspects essentiels de l'état de préparation du PAM qui, une fois prises en compte, lui permettront de réaliser ses ambitions. Les recommandations secondaires donnent des détails supplémentaires sur les modalités de mise en œuvre de chaque recommandation.
4. La présente réponse indique si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas les recommandations principales et secondaires. Elle expose les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et les délais de mise en œuvre. Dans la plupart des cas, c'est un bureau du Siège qui est responsable de l'application de la mesure.

### Coordonnatrices responsables:

Mme V. Guarnieri  
Sous-Directrice exécutive  
Département de l'élaboration des programmes et des politiques  
Tél.: 066513-2200

Mme C. Burbano  
Directrice  
Division des programmes en milieu scolaire  
Tél.: 066513-2965

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b>  <b>Échéance globale: Février 2023</b>            1. Veiller à porter une attention soutenue à l'alimentation scolaire en contribuant à l'élaboration du nouveau plan stratégique, en organisant une réunion d'information du Conseil d'administration sur la politique et la stratégie en matière d'alimentation scolaire et en révisant la politique et la stratégie en 2022 et en 2023.</p>	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
1.1 Veiller à ce que l'alimentation scolaire fasse partie des grandes priorités du Plan stratégique du PAM pour 2022-2026.	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques (Division des programmes en milieu scolaire)	La recommandation secondaire est acceptée.	1. Le programme d'alimentation scolaire fera partie des grandes priorités du prochain plan stratégique du PAM, en tant qu'approche fondamentale pour renforcer le capital humain et remédier aux vulnérabilités structurelles sous-jacentes. Le plan stratégique définira clairement le rôle de chef de file mondial du PAM dans le domaine de la santé et de la nutrition en milieu scolaire, les accords de partenariat, ainsi que les capacités et les ressources internes nécessaires à la réalisation complète de ce programme. Il précisera également les liens avec les systèmes alimentaires, l'éducation des filles et les ODD pertinents.	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques (avec l'appui de la Division des programmes en milieu scolaire)	Novembre 2021

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
1.2 Organiser une réunion d'information du Conseil d'administration dès que possible. Cette réunion devrait: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ attirer l'attention sur la stratégie et sur le fait qu'elle va plus loin que la politique de 2013;</li> <li>➤ expliquer comment la mise en œuvre de la stratégie est actuellement renforcée; et</li> <li>➤ proposer une feuille de route pour la révision de la politique et de la stratégie.</li> </ul>	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation secondaire est acceptée.	2. Le PAM organisera une réunion d'information informelle à l'intention du Conseil d'administration en 2021, afin de communiquer aux membres des informations actualisées sur la stratégie, les améliorations qu'elle a apportées à la politique et la manière dont la mise en œuvre de la stratégie a été renforcée.	Division des programmes en milieu scolaire	Novembre 2021
			3. Une feuille de route pour la révision de la politique d'alimentation scolaire sera transmise au Conseil d'administration lors de cette réunion informelle.	Division des programmes en milieu scolaire	Novembre 2021
1.3 Réviser la politique et la stratégie en vue de combler les lacunes observées au cours de cette évaluation; recourir à une méthode concertée de nature à renforcer la cohérence et inclure un plan d'exécution chiffré permettant de rendre des comptes.	Division des programmes en milieu scolaire (ensemble des bureaux régionaux)	La recommandation secondaire est acceptée.	4. Dans le cadre d'un processus consultatif mobilisant toutes les parties prenantes, la politique d'alimentation scolaire de 2013 sera mise à jour dans le but de garantir que les écoliers vulnérables ont accès à l'ensemble des mesures et services de santé et de nutrition en milieu scolaire et d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui des bureaux régionaux)	Février 2023
			5. La politique d'alimentation scolaire actualisée sera accompagnée d'un plan de mise en œuvre chiffré qui définira précisément les responsabilités et les critères permettant de mesurer les progrès.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui des bureaux régionaux)	Février 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b>  <b>Échéance globale: Février 2023</b>            2. Élaborer des directives et des normes relatives à l'alimentation scolaire et aux activités de santé et de nutrition en milieu scolaire dans les contextes d'urgence humanitaire (y compris l'alimentation scolaire en cas de chocs) et veiller à ce que les principes et les priorités stratégiques de ces directives soient bien repris dans les versions révisées de la politique et de la stratégie en matière d'alimentation scolaire.</p>	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2.1 Collaborer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Éducation sans délai et la Banque mondiale, ainsi qu'avec les unités compétentes du PAM, en vue de définir les priorités stratégiques relatives à l'alimentation scolaire dans tous les contextes d'urgence humanitaire.	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – le PAM est d'accord, mais il n'est pas possible de la mettre en œuvre dans les délais proposés.	1. Le PAM collaborera avec le HCR, l'UNICEF, Éducation sans délai et les organisations non gouvernementales dans l'espace humanitaire, ainsi qu'avec les unités compétentes du PAM, afin de définir les priorités stratégiques relatives à l'alimentation scolaire dans les contextes d'urgence humanitaire.	Division des programmes en milieu scolaire	Juin 2022
			2. Le PAM travaille avec les États membres pour réunir une coalition mondiale de partenaires afin que la priorité soit accordée aux programmes nationaux de repas scolaires dans les contextes de l'urgence humanitaire et du développement.	Division des programmes en milieu scolaire	Septembre 2021

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>Recommandations principales et secondaires</b>	<b>Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
2.2 Élaborer sur un mode collaboratif des directives relatives aux contextes d'urgence humanitaire reprenant les priorités stratégiques définies (voir l'alinéa 2.1 ci-dessus) et passer en revue les enseignements tirés de l'expérience (notamment à l'occasion de la pandémie de COVID-19 et de la mise en œuvre du cadre d'action global pour les réfugiés).	Division des programmes en milieu scolaire (ensemble des bureaux régionaux, Division des programmes – action humanitaire et développement, Division des opérations de secours d'urgence)	La recommandation secondaire est acceptée.	3. Le PAM élaborera des orientations pour les contextes d'urgence humanitaire sur la base d'un examen des enseignements tirés de l'expérience (notamment à l'occasion de la pandémie de COVID-19 et de la mise en œuvre du cadre d'action global pour les réfugiés).	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui des bureaux régionaux, de la Division des programmes – action humanitaire et développement et de la Division des opérations de secours d'urgence)	Décembre 2022
2.3 Veiller à ce que les principes essentiels énoncés dans les directives soient repris dans les versions révisées de la politique et de la stratégie relatives à l'alimentation scolaire (voir la recommandation 1).	Division des programmes en milieu scolaire (et groupe de travail)	La recommandation secondaire est acceptée.	4. Les orientations sur l'alimentation scolaire dans les contextes d'urgence humanitaire seront prises en compte dans la révision de la politique et de la stratégie relatives à l'alimentation scolaire.	Division des programmes en milieu scolaire	Février 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b>  <b>Échéance globale: Décembre 2022</b>            3. Les plans d'exécution des bureaux régionaux se rapportant à la stratégie pour 2020-2030 doivent être prioritaires au niveau institutionnel et le PAM doit mobiliser un volume minimal de ressources prévisibles pour les mettre en œuvre.</p>	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<p>3.1 Veiller à continuer d'affecter à la mise en œuvre des plans d'exécution des bureaux régionaux un volume minimal de ressources pluriannuelles prévisibles.</p>	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques et Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion des ressources	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – elle sera mise en œuvre dans la mesure du possible, conformément aux pratiques budgétaires et au modèle de financement du PAM.	1. Les activités de mobilisation des ressources viseront à améliorer la prévisibilité des ressources pluriannuelles mises à disposition des bureaux régionaux pour leurs plans respectifs de mise en œuvre d'activités d'alimentation scolaire. Des efforts seront également déployés pour inclure les ressources nécessaires à l'alimentation scolaire dans les budgets "de base" des bureaux régionaux pour 2022 et donc dans le plan de gestion pour 2022-2024.	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques (avec l'appui du Département de la gestion des ressources, du Département des partenariats et de l'action de sensibilisation et des bureaux régionaux aux fins de la budgétisation régionale)	Novembre 2021

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>Recommandations principales et secondaires</b>	<b>Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
3.2 Créer ou renforcer les groupes de travail régionaux chargés de l'alimentation scolaire en vue d'améliorer la planification et l'exécution des activités dans ce domaine dans le cadre des plans stratégiques de pays (PSP).	Ensemble des bureaux régionaux (Division des programmes en milieu scolaire et Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation secondaire est acceptée.	2. Des groupes de travail régionaux chargés de renforcer la planification et la mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire au sein des PSP seront établis ou renforcés dans le cadre des plans d'exécution des bureaux régionaux.	Ensemble des bureaux régionaux (avec l'appui de la Division des programmes en milieu scolaire et du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	Juillet 2021
3.3 Inclure des considérations liées à la problématique femmes-hommes et à l'équité dans les plans d'exécution des bureaux régionaux et mener des réflexions stratégiques à l'échelle de plusieurs pays pour élaborer des méthodes propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes.	Ensemble des bureaux régionaux	La recommandation secondaire est acceptée.	3. Le PAM intégrera les considérations liées à la problématique femmes-hommes et à l'équité dans les plans d'exécution des bureaux régionaux et dans les PSP de deuxième génération, en menant le cas échéant des réflexions stratégiques à l'échelle de plusieurs pays pour concevoir des interventions propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes.	Ensemble des bureaux régionaux (avec l'appui du Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes)	Décembre 2022
3.4 Veiller à ce que les priorités des plans d'exécution des bureaux régionaux soient reprises dans les versions révisées de la politique et de la stratégie, y compris le plan d'exécution chiffré (voir la recommandation 1).	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation secondaire est acceptée.	4. Le PAM veillera à ce que les priorités des plans d'exécution des bureaux régionaux soient reprises dans la mise à jour de la politique et de la stratégie, ainsi que dans le plan d'exécution chiffré.	Division des programmes en milieu scolaire	Décembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b>  <b>Échéance globale: Février 2023</b>            4. Renforcer nettement les capacités du PAM pour qu'il puisse accompagner la transition vers des programmes d'alimentation scolaire intégralement pris en charge par les pouvoirs publics dans les pays prioritaires et apporter une valeur ajoutée dans les pays où la transition est arrivée à son terme.</p>	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
4.1 Passer en revue l'expérience du PAM en matière d'accompagnement de la transition vers des activités d'alimentation scolaire (en tirant des enseignements de l'expérience d'autres organismes des Nations Unies qui ont coutume d'intervenir en amont). S'employer à améliorer les approches (y compris en ce qui concerne la mise à jour des directives relatives à l'approche systémique pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) servant à apprécier l'engagement des gouvernements dans les contextes de transition.	Division des programmes en milieu scolaire (ensemble des bureaux régionaux)	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – le PAM est d'accord, mais il n'est pas possible de la mettre en œuvre dans les délais proposés.	1. Le PAM procédera à un examen de l'expérience acquise en matière d'accompagnement de la transition vers des activités d'alimentation scolaire, y compris des enseignements tirés de l'expérience des organismes des Nations Unies qui ont coutume d'intervenir en amont.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays et des bureaux régionaux)	Décembre 2022
			2. Le PAM veillera à ce que cet examen contribue à mettre en place des approches plus adaptées concernant les plans en matière de capacités et de transition au niveau des pays, y compris l'établissement ou la consolidation de partenariats stratégiques.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays et des bureaux régionaux)	Décembre 2022
			3. Le PAM a déjà mis à jour les directives SABER servant à apprécier l'engagement des gouvernements dans les contextes de transition et à répertorier les lacunes en matière de politiques et de capacités. Le PAM attend actuellement la réponse de la Banque mondiale aux mises à jour proposées. Dès qu'elles seront prêtes, les directives seront intégrées dans l'outil Healthy-SABER de la Banque Mondiale.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui des bureaux régionaux)	Décembre 2020

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
4.2 Continuer de renforcer les dispositifs régionaux et mondiaux d'apprentissage, en insistant sur l'importance du travail en amont et en encourageant le recours à des normes de performance opérationnelle fondées sur des données factuelles.	Division des programmes en milieu scolaire (ensemble des bureaux régionaux)	La recommandation secondaire est acceptée.	4. Conformément à l'axe de travail 1 de la stratégie en matière d'alimentation scolaire, le PAM continuera de renforcer son apprentissage interne et de tirer parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour assurer la saisie, le partage et l'assimilation des enseignements tirés de la mise en œuvre et du plaidoyer et pour promouvoir des normes de performance opérationnelle fondées sur des données factuelles.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui des bureaux régionaux)	Décembre 2022
4.3 Répertorier les capacités, les compétences et les ressources nécessaires durant et à l'issue de la transition. Veiller à ce que les versions révisées de la politique et de la stratégie en matière d'alimentation scolaire et les mises à jour des plans d'exécution des bureaux régionaux prennent ces besoins en compte (voir également la recommandation 7).	Division des programmes en milieu scolaire (hauts responsables du PAM)	La recommandation secondaire est acceptée.	5. Le PAM répertoriera les capacités, les compétences et les ressources nécessaires durant et à l'issue de la transition, dans le cadre de la planification des effectifs.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Groupe de direction du PAM et de la Division des ressources humaines)	Novembre 2022
			6. Le PAM veillera à ce que les versions révisées de la politique et de la stratégie en matière d'alimentation scolaire et les mises à jour des plans d'exécution des bureaux régionaux prennent ces besoins en compte.	Division des programmes en milieu scolaire	Février 2023
4.4 Élaborer des directives et des outils pour collaborer avec les gouvernements au cours de la transition vers une prise en charge durable par les pays.	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – le PAM est d'accord, mais il n'est pas possible de la mettre en œuvre dans les délais proposés.	7. Le PAM élaborera des directives et des outils ciblés pour collaborer avec les gouvernements et appuyer une transition vers une prise en charge durable par les pays.	Division des programmes en milieu scolaire	Décembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b>  <b>Échéance globale: Décembre 2022</b>            5. Accorder davantage d'attention à la transformation des relations femmes-hommes et à l'équité dans le cadre des activités d'alimentation scolaire et du programme d'activités relatif à la santé et la nutrition en milieu scolaire en abordant ces questions lors de la planification et de l'exécution et dans les rapports, au niveau régional et à celui des pays.</p>	Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation est partiellement acceptée – voir les explications données pour les recommandations secondaires 5.1, 5.2 et 5.3.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
5.1 Travailler avec des parties prenantes internes et externes pour élaborer des directives sur la manière d'inclure dans les PSP la problématique femmes-hommes et l'équité aux stades de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des activités d'alimentation scolaire ainsi que de santé et de nutrition en milieu scolaire, en assurant la cohérence avec la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes et la feuille de route pour l'inclusion du handicap.	Division des programmes en milieu scolaire, Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes et Division des programmes – action humanitaire et développement (bureaux régionaux et bureaux de pays selon le cas)	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – le PAM est d'accord, mais il n'est pas possible de la mettre en œuvre dans les délais proposés.	1. Le PAM élaborera en concertation avec des parties prenantes internes et externes des directives relatives à l'intégration de la problématique femmes-hommes et l'équité aux stades de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des activités d'alimentation scolaire, en assurant la cohérence avec l'approche du PAM dans ce domaine définie dans la politique en matière de problématique hommes-femmes et la feuille de route pour l'inclusion du handicap.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, des bureaux régionaux et des bureaux de pays selon le cas)	Décembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>Recommandations principales et secondaires</b>	<b>Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
5.2 Créer un mécanisme pour financer le démarrage dans les bureaux de pays d'activités pluriannuelles innovantes dans les domaines de la transformation des relations entre les femmes et les hommes, de l'équité et de l'inclusion du handicap.	Division des programmes en milieu scolaire et Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – elle devrait être étudiée dans le contexte des changements plus larges apportés aux pratiques budgétaires et au modèle de financement du PAM.	2. Cette recommandation sera examinée par le groupe directeur sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, dirigé par le Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques. Le groupe examinera si un mécanisme de financement de démarrage est approprié à ce stade ou si d'autres incitations pour les bureaux de pays peuvent être fournies, et si le mécanisme devrait appuyer les activités du PAM de manière plus générale et pas seulement l'alimentation scolaire.	Sous-Directeur exécutif chargé du Département de l'élaboration des programmes et des politiques	Janvier 2022
5.3 Veiller à ce que la transformation des relations entre les femmes et les hommes, l'équité et l'inclusion du handicap aient leur place dans le dispositif révisé de suivi de l'alimentation scolaire et passer en revue tous les ans les enseignements tirés du suivi et des évaluations en la matière (voir la recommandation 8).	Division des programmes en milieu scolaire (Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation, Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Bureau de l'évaluation, bureaux de pays et bureaux régionaux)	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – le PAM est d'accord, mais il n'est pas possible de la mettre en œuvre dans les délais proposés.	3. Le PAM veillera à ce que la transformation des relations entre les femmes et les hommes, l'équité et l'inclusion du handicap aient leur place dans le dispositif révisé de suivi de l'alimentation scolaire et passera en revue tous les ans les enseignements tirés du suivi et des évaluations en la matière.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui de l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation, de la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, du Bureau de l'évaluation, du Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, des bureaux de pays et des bureaux régionaux)	Novembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b></p> <p><b>Échéance globale: Décembre 2022</b></p> <p>6. Élaborer un plan de mobilisation des ressources en complément de l'action de mobilisation de fonds menée au niveau institutionnel (au niveau mondial et dans le cadre des PSP). Ce plan devrait permettre de mobiliser des financements pluriannuels prévisibles pour les activités que le PAM mène en amont en matière d'alimentation scolaire ainsi que pour l'exécution directe de programmes d'alimentation scolaire, et devrait encourager la mobilisation de ressources auprès des gouvernements des pays et d'autres sources, notamment des institutions financières internationales, pour appuyer les programmes d'alimentation scolaire mis en œuvre par les pays.</p>	Division des programmes en milieu scolaire et Département des partenariats et de l'action de sensibilisation	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<p>6.1 Élaborer un plan de mobilisation de ressources pluriannuelles pour la stratégie d'alimentation scolaire, qui devra:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ tenir compte des divers contextes de l'alimentation scolaire; et</li> <li>➤ prévoir un scénario de financement indiquant la rentabilité des divers investissements dans l'alimentation scolaire (y compris les activités menées en amont). Ce scénario devrait être présenté aux membres du Conseil d'administration et régulièrement mis à jour.</li> </ul>	Division des programmes en milieu scolaire et Département des partenariats et de l'action de sensibilisation (autres divisions du Siège et ensemble des bureaux régionaux)	La recommandation secondaire est acceptée.	<p>1. Le PAM élaborera un plan de mobilisation de ressources pluriannuelles pour la stratégie d'alimentation scolaire tenant compte des divers contextes d'alimentation scolaire envisagés dans la stratégie et prévoyant un scénario de financement indiquant la rentabilité des divers investissements dans l'alimentation scolaire (y compris les activités menées en amont).</p>	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui de la Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources)	Décembre 2021
			<p>2. Ce scénario sera présenté aux membres du Conseil d'administration et régulièrement mis à jour.</p>	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui de la Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources)	Décembre 2021

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>Recommandations principales et secondaires</b>	<b>Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
6.2 Aider les bureaux de pays concernés à mobiliser des ressources pour les programmes pris en charge par les pouvoirs publics des pays.	Ensemble des bureaux régionaux (Division des programmes en milieu scolaire et Département des partenariats et de l'action de sensibilisation)	La recommandation secondaire est acceptée.	3. Le PAM renforcera la capacité des bureaux de pays et des bureaux régionaux à accéder à de nouvelles sources de financement. Cela comprendra un appui au recensement des fonds et/ou ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans d'exécution des bureaux régionaux, y compris les plans d'action, et la contribution de la collecte de fonds à la révision de tous les PSP.	Ensemble des bureaux régionaux	Décembre 2022
			4. Le PAM partagera les documents relatifs au travail de collecte de fonds au niveau mondial, fournira des conseils et des formations sur la manière de collaborer avec les partenaires, et collectera et diffusera les exemples de réussite dans toutes les régions.	Division des programmes en milieu scolaire	Décembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b>  <b>Échéance globale: Novembre 2022</b>            7. Étoffer les capacités en matière de ressources humaines chargées de l'alimentation scolaire, notamment dans les pays, à la hauteur des ambitions de la stratégie en matière d'alimentation scolaire et de la future politique en matière de personnel, afin que le PAM puisse assumer les rôles prévus dans les divers contextes et aux divers stades de la transition.</p>	Division des ressources humaines	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
7.1 Effectuer un travail de planification des effectifs à partir d'une analyse approfondie des compétences et des capacités nécessaires dans les pays pour intervenir à la hauteur des ambitions de la stratégie en matière d'alimentation scolaire et en comparant les résultats obtenus aux profils du personnel du PAM. Mettre au point un plan de renforcement des capacités pour répondre aux besoins d'exécution et de facilitation constatés.	Division des ressources humaines (Division des programmes en milieu scolaire, Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, ensemble des bureaux régionaux et Centre d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil)	La recommandation secondaire est acceptée.	1. Le PAM effectuera un travail de planification des effectifs à partir d'une analyse approfondie des compétences et des capacités nécessaires dans les pays pour intervenir à la hauteur des ambitions de la stratégie en matière d'alimentation scolaire.	Division des ressources humaines (Division des programmes en milieu scolaire, Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, ensemble des bureaux régionaux et Centre d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil)	Novembre 2022
			2. Le PAM mettra au point un plan d'action pour répondre aux besoins d'exécution et de facilitation constatés dans les bureaux du PAM.	Division des ressources humaines (Division des programmes en milieu scolaire, Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, ensemble des bureaux régionaux et Centre d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil)	Novembre 2022

<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>Recommandations principales et secondaires</b>	<b>Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)</b>	<b>Réponse de la direction</b>	<b>Mesures à prendre</b>	<b>Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
7.2 Collaborer avec les bureaux de pays pour passer en revue leur organigramme afin de leur donner les moyens de participer au niveau voulu à des débats techniques et politiques de haut niveau et pour améliorer la coordination entre les équipes intersectorielles afin d'appuyer les priorités de l'alimentation scolaire.	Ensemble des bureaux régionaux (Division des ressources humaines et Division des programmes en milieu scolaire)	La recommandation secondaire est acceptée.	3. Le PAM collaborera avec certains bureaux de pays pour passer en revue leur organigramme et leurs capacités afin de leur donner les moyens de participer au niveau voulu à des débats techniques et politiques de haut niveau et pour améliorer la coordination entre les équipes intersectorielles afin d'appuyer les priorités en matière d'alimentation scolaire. (Expérimentation dans un ou deux pays du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.)	Ensemble des bureaux régionaux (conseillers pour les programmes d'alimentation scolaires, avec l'appui des administrateurs régionaux des ressources humaines)	Juillet 2022
7.3 Établir un registre d'experts techniques et de spécialistes des activités de sensibilisation et de la gestion de l'administration et des finances publiques auquel il pourra être fait appel si besoin.	Division des programmes en milieu scolaire (Centre d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil et Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	La recommandation secondaire est acceptée.	4. Le PAM établira un registre d'experts techniques et de spécialistes des activités de sensibilisation et de la gestion de l'administration et des finances publiques auquel il pourra faire appel au besoin.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Centre d'excellence pour la lutte contre la faim au Brésil et du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	Novembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
<p><b>Priorité: Élevée</b> <b>Échéance globale: Juin 2023</b></p> <p>8. Renforcer le suivi, l'évaluation et l'apprentissage dans le domaine de l'alimentation scolaire d'une manière équilibrée qui permette: de rendre compte de l'action, de prendre des décisions stratégiques, de tirer des enseignements et de sensibiliser au niveau mondial; de ne pas faire obstacle aux progrès de la décentralisation du PAM; et de s'assurer que ce qui est demandé aux systèmes de suivi des bureaux de pays est réaliste.</p>	Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation	La recommandation est acceptée.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<p>8.1 Renforcer l'information institutionnelle sur l'alimentation scolaire par les moyens suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ revoir les indicateurs institutionnels afin qu'ils permettent de mieux rendre compte des activités d'alimentation scolaire sans accroître la charge de travail des bureaux de pays;</li> <li>➤ élaborer des solutions plus adaptées pour identifier les activités d'alimentation scolaire parmi les activités du PAM, afin de poursuivre le travail visant à relier les ressources aux résultats; et</li> <li>➤ améliorer les rapports du PAM sur l'efficacité et l'efficacité des opérations (afin de pouvoir répondre à des questions élémentaires telles que le nombre d'enfants nourris par le PAM, le nombre de jours par an et le coût par repas).</li> </ul>	Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation et Division des programmes en milieu scolaire	La recommandation secondaire est acceptée.	1. Les indicateurs institutionnels ont été examinés et seront révisés pour garantir leur pertinence sans accroître la charge de travail des bureaux de pays.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui de l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation)	Novembre 2021
			2. Le PAM définira et élaborera un plan en vue d'expérimenter de nouveaux indicateurs pour l'alimentation scolaire; il s'agira de tester leur utilité avec les bureaux régionaux et bureaux de pays prioritaires, compte tenu de la charge de travail qu'ils nécessitent et de la valeur ajoutée qu'ils apportent.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui de l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation)	Novembre 2021
			3. La Division des programmes en milieu scolaire établira une liste des questions prioritaires pour relier les ressources aux résultats, et déterminera de manière concertée le nombre minimum de questions fondamentales auxquelles il faudra répondre pendant la période couverte par le plan stratégique.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui de la Division de la planification et de la performance institutionnelles)	Juin 2021

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
			4. Dans le cadre de la réforme de la ligne de visée et des activités du groupe chargé de la ligne de visée, le PAM illustrera comment la nouvelle ligne de visée proposée (en particulier les scénarios 2 et 3) pourrait servir à recueillir et à produire des informations sur les opérations d'alimentation scolaire.	Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation (avec l'appui de la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, par l'intermédiaire du groupe de travail chargé de la ligne de visée)	Juin 2021
			5. Le PAM analysera les exemples de scénarios du groupe de travail chargé de la ligne de visée, en s'assurant que la nouvelle ligne de visée répondra à la liste des questions prioritaires pour relier les ressources aux résultats dressée par la Division des programmes en milieu scolaire.	Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation	Juin 2021
			6. Le PAM procédera à un examen des enseignements tirés des rapports de la Division des programmes en milieu scolaire afin de renforcer l'information sur l'efficacité et l'efficience des opérations de la Division dans le cadre des rapports annuels par pays et du rapport annuel sur les résultats.	Sous-Division de la gestion de la performance et de l'obligation de rendre des comptes	Juin 2021
			7. Dans le contexte de la mise en œuvre de la mesure 6, le PAM établira un plan visant à améliorer l'information sur l'efficacité et l'efficience des opérations de la Division des programmes en milieu scolaire figurant dans les rapports annuels par pays et le rapport annuel sur les résultats.	Sous-Division de la gestion de la performance et de l'obligation de rendre des comptes	Septembre 2021

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
			8. Le PAM élaborera un protocole de données clair qui garantira la qualité et la cohérence des informations institutionnelles, notamment sur l'efficacité et l'efficience des opérations de la Division des programmes en milieu scolaire.	Cellule chargée de l'analyse des résultats de la Division de la planification et de la performance institutionnelles (avec l'appui de l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation et de la Sous-Division de la gestion de la performance et de l'obligation de rendre des comptes)	Septembre 2021
8.2 Renforcer les plans de suivi et d'évaluation des activités d'alimentation scolaire à l'échelle des pays, en accordant une attention particulière à l'amélioration du suivi des processus et à l'utilisation et à l'accompagnement des systèmes de suivi nationaux, et en recourant à des évaluations décentralisées soigneusement sélectionnées pour démontrer l'efficacité (ou l'inefficacité) des interventions d'alimentation scolaire et de santé et de nutrition en milieu scolaire.	Ensemble des bureaux régionaux (Division des programmes en milieu scolaire et bureaux de pays durant les processus relatifs aux PSP)	La recommandation secondaire est partiellement acceptée – le PAM est d'accord, mais il n'est pas possible de la mettre en œuvre dans les délais proposés.	9. Le PAM renforcera les plans de suivi et d'évaluation des activités d'alimentation scolaire à l'échelle des pays dans le cadre des PSP de deuxième génération, conformément aux prochains plan stratégique et cadre de résultats institutionnels.	Ensemble des bureaux régionaux (avec l'appui de la Division des programmes en milieu scolaire et avec les bureaux de pays durant les processus relatifs aux PSP)	Juin 2023
			10. Le PAM définira des indicateurs permettant de mettre en évidence les changements dans les pays en phase de transition, ainsi que des conseils pour appuyer cette progression.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	Juin 2023
			11. Le PAM appuiera les systèmes nationaux de suivi pour contribuer à assurer le succès de la concertation sur la transition et du transfert des responsabilités.	Ensemble des bureaux régionaux (avec l'appui de la Division des programmes en milieu scolaire et du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays)	Juin 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ALIMENTATION SCOLAIRE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
Recommandations principales et secondaires	Bureau responsable de l'application des recommandations principales et secondaires (bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Bureau responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre
			12. Le PAM continuera de recourir à des évaluations décentralisées planifiées et existantes pour démontrer l'efficacité des interventions d'alimentation scolaire et recenser les enseignements qui peuvent en être tirés.	Ensemble des bureaux régionaux (avec l'appui du Bureau de l'évaluation et de la Division des programmes en milieu scolaire)	Juin 2022
8.3 Poursuivre le programme de haut niveau de recherche et d'évaluation prévu dans la stratégie pour 2020-2030; prévoir des activités conjointes sur les paramètres de mesure du renforcement des capacités et de l'influence exercée, par exemple les indicateurs améliorés SABER sur la santé et la nutrition en milieu scolaire.	Division des programmes en milieu scolaire (Bureau de l'évaluation)	La recommandation secondaire est acceptée.	13. Le PAM poursuivra le programme de haut niveau de recherche et d'évaluation fixé dans la stratégie pour 2020-2030. Les activités sur les paramètres de mesure du renforcement des capacités et de l'influence exercée, par exemple les indicateurs améliorés SABER sur la santé et la nutrition en milieu scolaire, seront menées conjointement par le PAM et le consortium de recherche.	Division des programmes en milieu scolaire	Novembre 2022
			14. Le PAM continuera de mener des évaluations, y compris des évaluations d'impact, afin de combler les lacunes en matière de données factuelles relatives à l'alimentation scolaire; ce travail permettra d'éclairer la conception et la mise en œuvre des programmes, et le PAM sera en mesure de prendre la tête des réflexions menées au niveau mondial sur les questions de santé et de nutrition en milieu scolaire dans les contextes de l'aide humanitaire et du développement.	Division des programmes en milieu scolaire (avec l'appui du Bureau de l'évaluation et en coordination avec l'ensemble des bureaux régionaux)	Novembre 2022

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
SABER	approche systémique pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance